

BROCANTE du JEUDI de l'ASCENSION

G.A.F.

Impasse de la Bonneterie
25140 FRAMBOUHANS

Groupe d'Animation de Frambouhans

gaf.frambouhans@laposte.net

03 81 68 62 25

06 76 13 88 23

PARTICULIER

1

et

VIDE-GRENIERS

du

jeudi 29 mai 2025

à

FRAMBOUHANS

Parkings extérieurs (autour de l'église)

BULLETIN d'INSCRIPTION & ATTESTATION sur l'HONNEUR

Je, Soussigné, NOM : _____ Prénoms : _____
Pour les femmes mariées, NOM de naissance : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Localité : _____
Téléphone Fixe : Téléphone portable :

E.mail (Courriel) : _____ @ _____
Carte Nationale d'identité : n° _____ délivrée le _____ par _____
Passeport : n° _____ délivré le _____ par _____
Permis de conduire : n° _____ délivré le _____ par _____

(Il est indispensable de joindre une photocopie (recto-verso) d'une des pièces d'identité mentionnées ci-dessus)

Principaux articles proposés à la vente : _____

s'inscrit à la BROCANTE - VIDE GRENIERS se déroulant à FRAMBOUHANS (Parkings extérieurs uniquement))
et organisée le jeudi 29 mai 2025 par le GAF (Groupe d'Animation de Frambouhans)

a) déclare être en conformité avec la réglementation des "VENTES AU DEBALLAGE" actuellement en vigueur notamment la loi 96-603 du 5 juillet 1996 et l'article 7 du décret 96-1097 du 16 décembre 1996 et s'engage à appliquer les dispositions qui découlent des décrets d'application de la loi de 2005.

b) certifie que les objets exposés sont sa propriété et n'ont pas été achetés dans un but de revente.

c) atteste sur l'honneur ne pas avoir participé au cours de l'année civile courante à plus de deux Brocantes ou Vide-Greniers, y compris celle du Jeudi de l'Ascension se déroulant à Frambouhans et pour laquelle je m'inscris ce jour,

>>>>> Tarif des emplacements mis à disposition :
Cette année (2025) aucune place disponible en salle - aucune table fournie - aucun stand-abri fourni
EXTÉRIEUR (non abrité) le mètre linéaire 2,50 € minimum trois (3) mètres

>>>>> HORAIRES :
Mise en place : dès 6 heures
Ouverture : dès 8 heures
Fermeture : 18 heures (heure de ré-emballage)
L'Organisateur se réserve le droit de modifier les horaires

EMPLACEMENT	EXTÉRIEUR :	(le mètre linéaire)	2,50 €	x	=	Total
						(minimum 7,50 €)

REPAS :	(sans boissons)	12 €	x	=	
---------	-----------------	------	---	---	--

L'inscription ainsi que le repas ne sont ni remboursables ni reportables	Frais fixes	=	2,50 €
Règlement par chèque au nom du GAF et impérativement joint à l'inscription		Total :	

Il est souhaitable de s'inscrire avant le **mercredi 14 mai 2025** à _____ le _____ 2025
signature :

Vous vous engagez à ne pas "ré-emballer" avant 18 heures